

Conseil exécutif

Cent vingt-sixième session
Tolède (Espagne)

-10-11 juin 2026

**Point 13 de l'ordre du jour
Rapport du collectif des Membres affiliés**

CE/126/13
Madrid, 8 mai 2026
Original : anglais

ONU Tourisme agit pour l'environnement. Tous les documents du Conseil exécutif sont disponibles sur le site Web d'ONU Tourisme à l'adresse www.untourism.int/fr ou en utilisant le code QR sur cette page.

**Principales réalisations du collectif des Membres affiliés depuis la cent vingt-quatrième session du Conseil exécutif****Résumé**

Compte tenu des dispositions de l'article 4.2 g) du Règlement intérieur du Conseil exécutif, le présent document a pour objet d'informer le Conseil exécutif des principales réalisations du collectif des Membres affiliés depuis la cent vingt-quatrième session du Conseil exécutif [Riyad (Arabie saoudite), 8 novembre 2025].

Au cours de la période considérée, ONU Tourisme, par l'entremise du département des Membres affiliés et de la coopération public-privé, a consolidé encore davantage le rôle dans l'Organisation du collectif des Membres affiliés comme plateforme centrale au service d'une coopération public-privé structurée.

Cette période a été marquée par :

- Le choix d'une expansion plus sélective, axée sur la qualité, qui augmente le prestige général et l'implication du réseau
- Une intégration plus poussée des Membres affiliés au programme de travail, aux supports de connaissances et aux processus institutionnels
- La consolidation des initiatives phares, particulièrement dans le domaine du tourisme sportif et les segments touristiques émergents.

Ces évolutions marquent une transition vers un collectif des Membres affiliés plus stratégique, axé sur les résultats et à impact, en phase avec les priorités de l'Organisation.



PROJET DE DÉCISION¹

Point 13 de l'ordre du jour
Rapport du collectif des Membres affiliés
(document CE/126/13)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du collectif des Membres affiliés sur ses principales réalisations depuis la cent vingt-quatrième session du Conseil exécutif,

1. *Remercie* la présidence du Conseil des Membres affiliés, le secrétariat ainsi que le département des Membres affiliés et de la coopération public-privé pour le rapport et félicite les Membres affiliés pour les activités menées avec succès et pour leur précieuse contribution à l'accomplissement de la mission d'ONU Tourisme ;
2. *Encourage* le secrétariat à poursuivre l'expansion du collectif des Membres affiliés dans une démarche d'expansion du réseau d'entités qui soit plus ciblée, durable et qui apporte de la valeur pour les Membres ;
3. *Souligne* l'importance du partenariat stratégique entre les acteurs publics et privés pour accroître la création de savoir et le leadership thématique en s'appuyant sur les connaissances spécialisées du secteur privé ;
4. *Invite* le Conseil des Membres affiliés à continuer de travailler avec le Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés pour renforcer la participation des Membres affiliés aux activités de l'Organisation ; et
5. *Charge* la Secrétaire générale de renforcer encore davantage la coopération des Membres affiliés avec les États membres.

¹ Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil exécutif, voir le document des décisions publié à la fin de la session.

I. Positionnement des Membres affiliés à ONU Tourisme

1. Les Membres affiliés constituent une passerelle essentielle entre ONU Tourisme et les acteurs privés du tourisme mondial, les milieux universitaires et d'autres parties prenantes. L'Organisation utilise ce dispositif pour promouvoir les collaborations public-privé, tirer parti du savoir-faire de la filière pour son programme de travail et étendre son rayon d'action par des partenariats.
2. Au cours de la période considérée, les efforts ont porté sur le renforcement de ce rôle en assurant une intégration plus effective des Membres affiliés aux activités d'ONU Tourisme, par une contribution accrue de leur part à la production de savoir, au développement thématique et au dialogue institutionnel.

II. Principaux résultats

A. Renforcement du collectif des Membres affiliés (réseau et gouvernance)

3. La période considérée a été marquée par une nette évolution vers un collectif des Membres affiliés plus sélectif, mieux structuré et axé sur la valeur, grâce aux effets positifs des réformes structurelles mises en place ces dernières années.
4. À la suite de la mise à jour du cadre juridique, prévoyant notamment des dispositions plus strictes en matière d'arriérés et l'instauration de frais de dossier pour les candidats (janvier 2026), le collectif des Membres affiliés a évolué vers un modèle davantage axé sur la qualité.
5. Après une phase initiale d'adaptation, et notamment la fin de l'adhésion d'un nombre conséquent d'entités inactives ou qui n'étaient pas en règle, le réseau a repris progressivement de l'ampleur jusqu'à dépasser les niveaux antérieurs, comptant à nouveau plus de 500 Membres affiliés en 2025, avec une base de Membres plus solide et plus mobilisée. Les tendances récentes confirment cette évolution :
 - a) *Processus d'admission plus sélectif*, ayant entraîné une baisse du nombre de candidatures (31 candidatures au premier trimestre 2026 contre 53 à la même période en 2025), montrant le tri opéré par le nouveau dispositif,
 - b) *Plus grande discipline financière*, plus de 30 % des Membres affiliés n'ayant pas de dettes à régler en date de mars 2026, en nette hausse par rapport à l'année précédente,
 - c) *Réduction continue des arriérés cumulés* dans la plupart des régions, signe à la fois d'un engagement accru et de mécanismes de suivi plus efficaces

Région	Pourcentage de Membres affiliés n'ayant pas de dettes	
	2025	2026
Moyen-Orient	30,61%	33,33%
Asie-Pacifique	22,81%	36,67%
Amériques	10,78%	18,00%
Europe	20,16%	34,88%
Afrique	22,22%	15,38%
Asie du Sud	9,09%	50,00%
Total	19,44%	30,89%

Source : Département des Membres affiliés et de la coopération public-privé

Mise à jour : 31 mars 2026

6. Dans l'ensemble, ces évolutions confirment que le modèle d'expansion privilégiant le volume est en train de céder la place à celui d'un collectif des Membres affiliés plus ciblé, durable et misant sur la valeur, aligné sur les priorités stratégiques de l'Organisation.

7. Les principales mesures prises au cours de la période considérée comprennent :
 - a) Lancement du programme de travail des Membres affiliés 2026-2027 au moyen d'un appel à propositions ouvert, visant à renforcer l'alignement des initiatives des Membres affiliés sur les priorités stratégiques d'ONU tourisme,
 - b) Poursuite de la consolidation d'un cadre d'admission plus rigoureux, assurant un meilleur contrôle de la qualité et un engagement plus important des candidats, et
 - c) Suivi renforcé des obligations inhérentes à la qualité de Membre, contribuant à une meilleure discipline financière.
8. L'intégration institutionnelle a été encore plus poussée, grâce à :
 - a) L'organisation de la soixante-troisième réunion du Conseil des membres affiliés, qui a permis un meilleur alignement stratégique pour le mandat 2026-2029
 - b) La participation active des Membres affiliés aux commissions régionales pour le Moyen-Orient, l'Europe et les Amériques, en resserrant le dialogue avec les États membres et en renforçant la dimension public-privé de l'Organisation.

B. Apporter de la valeur : savoir et travaux thématiques

9. Les Membres affiliés ont continué à enrichir la base de connaissances et les travaux thématiques d'ONU Tourisme grâce à leur participation active et des contributions ciblées :
 - a) Plus large participation au Baromètre du tourisme mondial, avec une augmentation à la fois du nombre et de la solidité des contributions des experts, et
 - b) Diffusion d'analyses de la filière sur des plateformes dédiées et lors de rencontres thématiques.
10. Les principales contributions thématiques ont porté surtout sur l'innovation et la transformation numérique (IA, technologies émergentes), le tourisme durable et inclusif (développement rural, emploi, réduction du gaspillage alimentaire) et les segments touristiques émergents (astrotourisme, tourisme audiovisuel, modèles intersectoriels).
11. L'[Espace des Membres affiliés](#) (FITUR 2026) s'est encore consolidé en tant que plateforme de dialogue intersectoriel et d'échange de meilleures pratiques.
12. Parallèlement, il y a eu des avancées concrètes en termes de production de savoir en collaboration avec les Membres affiliés, notamment :
 - a) Publication du [« Guide de développement de l'astrotourisme »](#), qui fournit des orientations pratiques aux destinations et renforce les pratiques touristiques durables, et
 - b) Activités de recherche en cours sur le tourisme thermal et l'aviation et la connectivité, à l'appui du développement des produits et de la planification stratégique dans les destinations émergentes.

C. Partenariats et initiatives stratégiques

13. Durant la période considérée, le collectif des Membres affiliés a encore consolidé sa fonction de plateforme de partenariats stratégiques et de mobilisation de haut niveau, par une présence accrue dans les salons mondiaux du tourisme les plus en vue (FITUR, ITB de Berlin, WTM Afrique) et, pour ONU Tourisme, davantage de visibilité et de contacts avec les principales parties prenantes.
14. Durant la période, des collaborations ont été nouées avec divers acteurs du monde universitaire, de la filière et des organisations internationales, parmi lesquelles :

- a) Collaboration universitaire avec CETT Barcelone aux fins du renforcement des capacités dans le domaine du tourisme sportif,
 - b) Signature d'accords de coopération, dont un protocole d'accord avec JATA, élargissant les cadres de collaboration internationale, et
 - c) Participation institutionnelle à des plateformes de haut niveau telles que la [Conférence sur l'investissement touristique en Afrique](#) (avril 2026) pour resserrer les relations avec les acteurs de l'investissement.
15. Les Membres affiliés ont également contribué à renforcer le rayonnement d'ONU Tourisme grâce à des formats de communication innovants, notamment des séries de podcasts et des partenariats avec les médias.

III. Initiatives prioritaires

16. Le tourisme sportif s'est consolidé encore davantage comme un domaine phare, alliant positionnement stratégique, partenariats et résultats concrets :
- a) Lancement de la [première édition des prix d'ONU Tourisme de l'excellence dans le domaine du tourisme sportif durable](#), élevant l'Organisation au rang de référence mondiale dans ce domaine,
 - b) Signature de l'accord avec le pays hôte pour accueillir le quatrième Congrès mondial sur le tourisme sportif (Mexique, septembre 2026), et
 - c) Expansion de la collaboration avec les partenaires universitaires et du secteur.
17. Le tourisme audiovisuel a continué de gagner en importance stratégique en servant de trait d'union entre le tourisme, la culture et les industries créatives, grâce à la participation institutionnelle aux 'World Tourism Film Awards' (décembre 2025) organisés par le Comité international des festivals de films touristiques (CIFFT), Membre affilié, et la poursuite de la collaboration dans le cadre d'initiatives telles que les 'Premios Platino del Cine Iberoamericano', organisés par les Membres affiliés EGEDA et Xcaret Group, vitrine mondiale pour promouvoir le tourisme et les ODD.
18. La promotion de l'astrotourisme a encore progressé avec la publication du [« Guide de développement de l'astrotourisme »](#), élaboré en collaboration avec les Membres affiliés intéressés et les destinations.

IV. Contribution aux objectifs stratégiques d'ONU Tourisme

19. Par ses activités, le collectif des Membres affiliés contribue directement aux objectifs stratégiques de l'Organisation :
- a) Objectif 1 (Leadership) : accroître la création de savoir et le leadership thématique en s'appuyant sur les connaissances spécialisées du secteur privé
 - b) Objectif 2 (Expansion) : renforcer les partenariats et étendre le réseau de l'Organisation, et
 - c) Objectif 3 (Transformation) : améliorer les mécanismes de collaboration et intégrer les contributions du secteur privé aux processus institutionnels.

V. Perspectives d'avenir

20. Pour la suite, le département des Membres affiliés et de la coopération public-privé se concentrera sur :
- a) L'intégration encore plus poussée des Membres affiliés au programme de travail

- b) La consolidation des domaines d'intervention prioritaires à plus forte visibilité et impact
- c) La poursuite de l'expansion plus ciblée et stratégique du collectif des Membres affiliés, y compris la mobilisation des principaux segments du secteur, et
- d) Le renforcement du positionnement stratégique du collectif des Membres affiliés au sein d'ONU Tourisme et vis-à-vis des partenaires mondiaux.
